



EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 12 JUILLET 2011

DOSSIER N° 3 :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
COLLEGE AUSONE -
DESIGNATION DE
REPRESENTANTS

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 12 juillet 2011

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME MACERON, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, MME MADELMONT, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME THIBAudeau, M. FARGEON, M. PASCAL, M. BARRIER, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX, M. BEUTIS

Excusés avec procuration : M. LAMARQUE (à MME COSSECQ) pour les dossiers N° 3 et 4, MME TRAORE (à MME MADELMONT), M. ASSERAY (à MME DE PONCHEVILLE), MME DESON (à M. PASCAL), MME BEGARDES (à MME BORDES)

Absent :

Secrétaire : MME SOULAT

**DOSSIER N° 3 : CONSEIL D'ADMINISTRATION COLLEGE AUSONE –
DESIGNATION DE REPRESENTANTS**

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Par délibération du 1er avril 2008, le Conseil Municipal avait désigné un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au Conseil d'Administration du collège AUSONE :

- Madame Christiane CAZABONNE-DINIER, titulaire,
- Madame Monique SOULAT, suppléante,

et ceci, conformément aux articles L 421-2 et R 421-14 et suivants du code de l'éducation fixant le nombre de représentants des institutions en fonction du nombre d'élèves accueillis au sein de l'établissement scolaire.

Or, depuis la rentrée scolaire 2010-2011, le collège AUSONE accueille plus de 800 élèves. En conséquence, la composition de son Conseil d'Administration doit désormais compter 30 membres, au lieu de 24 jusqu'ici, portant ainsi à deux le nombre de représentants titulaires et suppléants de la commune.

Je vous propose donc :

Titulaires :

Christiane CAZABONNE-DINIER
Monique SOULAT

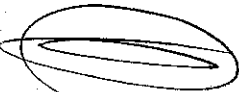
Suppléants :

Jean-Pierre ABRIOUX
Isabelle DESON

Cette proposition est approuvée à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré le 12 Juillet 2011

LE MAIRE,



Patrick BOBET